

C 3200

GRAND CONSEIL	
Expédié le: 12-3-2013	Session GC: 24-15-3-13
Président <input checked="" type="checkbox"/>	Députés (100) <input checked="" type="checkbox"/>
Correspondance GC <input checked="" type="checkbox"/>	Bureau <input checked="" type="checkbox"/>
Secrétariat <input checked="" type="checkbox"/>	Chefs de groupe <input checked="" type="checkbox"/>
Commission:	
Objet: démission	
Copie à:	

Mathilde Captyn
 Avenue Henri Dunant
 1205 Genève
 078 623 22 46
 matcap@infomaniak.ch

Genève, le 24 février 2013

**Secrétariat général du
 Grand Conseil**
 Case postale 3970
 1211 Genève 3

A l'attention de Monsieur
 le Président Gabriel Barrillier

Monsieur le Président,

C'est avec beaucoup d'émotion que je vous écris afin de vous faire part de ma démission du Grand conseil.

Que dire de la difficulté à prendre cette décision? Cela fait plus d'un mois que tourne dans ma tête le contenu de la présente lettre et avec lui toute l'ambivalence que contient ce choix. Telle une danse au bal du oui-non, cela fait longtemps qu'après chaque session, je me dis parfois qu'il me faut arrêter, puis après une soirée aux enjeux importants, au contraire continuer.

Comment peut-on en effet souhaiter arrêter une activité aussi passionnante, aussi nécessaire, aussi riche en expériences humaines et en apprentissage sur les mécanismes qui fondent l'organisation de notre région? Ce parlement, où s'exercent tous les antagonismes de la cité, est une source sans fin de discussions, de négociations, d'accords, de désaccords, de combats et avec eux tant d'émotions. Tant de souvenirs aussi, après sept bonnes années passées entre ces murs, qui m'empêchent aujourd'hui de considérer cette décision comme pleine et entière. C'est plutôt une décision partielle, car elle est motivée par la raison - uniquement - et non par le cœur.

Je n'arrive plus à concilier la nécessité de gagner ma vie, mon engagement politique et l'arrivée prochaine d'un deuxième enfant. Tous les députés le savent bien, il est devenu difficile, voire impossible pour être honnête, de suivre en même temps un engagement politique sérieux, une activité professionnelle investie et la responsabilité d'enfants en bas âge. Je suis donc confrontée au constat qu'il me faut renoncer ou à mon activité politique ou à mon activité professionnelle. Et pour des raisons financières et d'horaires, la question ne se pose pas.

De plus, je ne conçois pas le parlement comme une chambre d'enregistrement de nos votes mensuels. Je ne conçois pas non plus que mon groupe assume mes non-choix, comme il le fait d'ailleurs depuis plus de deux mois en me remplaçant en commission. Je profite de cette lettre pour l'en remercier vivement. Le parlement doit être à mon avis un lieu où il nous faut prendre position sur les réformes du gouvernement, créer le débat en proposant des modifications législatives et faire le lien avec son parti autant que faire se peut afin d'aller jusqu'au bout des batailles auxquelles nous participons. Or en ces temps de dénigrement récurrents des institutions et avec la complexification des dossiers politiques (je ne vous raconte pas le souvenir que représente pour moi, qui ne suis pas juriste, la réforme des codes de procédures civile, pénale et administrative que j'ai suivie du début à la fin), nous nous devons de servir le bien public par un réel engagement. Le professeur Sciarini avait d'ailleurs analysé en 2003 que la fonction de député prend en moyenne un mi-temps.

Cela sous-entend-il que pour s'engager sur le plan parlementaire quand on a des enfants et un métier intéressant, il faut dans le même temps tirer un trait sur sa vie sociale et/ou familiale ? Eh bien oui, il me semble aujourd'hui que c'est devenu le cas. Dans cette situation, la fonction de député équivaut à être un surhomme ou une surfemme, capable de tout assumer de front, en travaillant quinze heures par jour. Ne cherchons donc pas où sont les 51% de femmes dans ce parlement, elles ne sont que 28%, ne cherchons pas non plus les parents d'enfants en bas âge... Certes il y en a quelques-uns, mais ils sont faibles en nombre et partagent toutes et tous les limites évoquées dans ce courrier. Dans ce parlement, nous sommes à ma connaissance trois dans cette situation à ne pas nous représenter aux élections prochaines.

Alors, Monsieur le Président, je vous le demande. A quand, au minimum, un changement d'horaire pour rendre notre démocratie plus représentative des réalités démographiques de notre région ?

En ce qui me concerne, mon choix est fait. Je laisse la place au suivant, qui est en l'occurrence une suivante à notre bonne habitude verte, dès le 14 mars à 20h30. Et je remercie toutes les personnes que j'ai eu l'occasion de côtoyer, avec qui j'ai travaillé sur d'épineux objets parlementaires, réalisé des batailles mémorables, j'ai eu beaucoup de plaisir à vous rencontrer.



Mathilde Captyn